

## COMMUNIQUE

**Dépassement des normes de dioxine et de PCB de type dioxine dans 2 exploitations établies à Stabroek.**

23/08/2007

La semaine dernière, l'Agence alimentaire fédérale (AFSCA) a fait savoir que des dioxines et des PCB de type dioxine avaient été détectés chez des bovins d'une exploitation de Stabroek. L'agence a prélevé 17 échantillons supplémentaires dans 4 exploitations voisines afin d'évaluer l'ampleur du problème. Les premiers résultats des tests de screening rapides font état de légers dépassements des normes dans 2 autres exploitations. Les résultats des analyses de confirmation sont attendus au début de la semaine prochaine. En attendant et par mesure de précaution les animaux et les produits animaux de ces exploitations font provisoirement l'objet d'une saisie conservatoire. Ce qui signifie que ni les animaux ni les produits ne peuvent quitter l'exploitation.

Les exploitations concernées en ont été informées. En fonction des résultats des services de l'Inspection de l'Environnement et de la confirmation des analyses de l'AFSCA, il sera décidé si d'autres actions sont nécessaires.

L'Agence collabore étroitement avec les autorités locales et l'Inspection de l'environnement afin d'établir l'origine du problème. Les autorités locales en collaboration avec l'AFSCA organisent la communication avec les agriculteurs locaux.

Les dioxines et PCB de type dioxines sont considérés comme étant cancérigènes et s'accumulent dans les tissus adipeux. Les normes actuelles tiennent compte des effets de l'exposition du consommateur à long terme. Dès que ces normes sont dépassées, les denrées sont retirées de la chaîne alimentaire. Depuis le début 2007, l'Agence alimentaire a réalisé 3057 analyses de dioxines, PCB de type dioxines et PCB.8 des échantillons n'étaient pas conformes.

Personne de contact pour la presse:  
Pierre Cassart  
0477/693.565

